



<b>Compte-rendu</b> <b>GROUPE DE TRAVAIL</b> <b>CULTURE</b> <i>Du mardi 28 avril 2009</i> <b>à Gerbéviller, maison des associations</b>
---

**Etaient présents :**

*Mesdames :* Hélène BROYEZ (Gerbéviller), Marie-France LOPPION (Frambois),

*Messieurs :* Pascal BURGAIN et Dominique SCHWEIZER (Magnières), Emmanuel CLÉMENT (Xermaménil), Bruno PERRIN (Moyen), François GENAY et Yann LOPPION (Frambois),

**Excusés :** Françoise BAUR, Anne-Claire BOURGON, Marie-Claire FERRY, Françoise GUIZOT, Jeanne-Odile HAGNIEL, Jean-Christophe PICOT, Alexandra REBRE (Scènes et Territoires en Lorraine), Andrée STOECKLIN

\* \* \*

Après avoir rappelé les points abordés lors de la dernière réunion et le contenu de l'ordre du jour, Pascal BURGAIN présente le budget alloué aux groupes « culture » et « lecture publique ». Le tableau ci-dessous détaille ce budget disponible pour 2009 :

<i>Budget culture 2009</i>	<i>Inscrit au budget</i>	<i>Engagé</i>		<i>Restes</i>
Culture artistes	3 500,00 €		0,00 €	3 500,00 €
			0,00 €	
Culture transports	2 000,00 €	Sortie théâtre Lunéville	75,90 €	1 924,10 €
			0,00 €	
Culture subventions	2 500,00 €	Amis de l'orgue	1 600,00 €	900,00 €
			0,00 €	
			0,00 €	
<b>Disponible</b>	<b>8 000,00 €</b>			<b>6 324,10 €</b>

## Lieu culturel

Le groupe de travail souhaite qu'un lieu, **culturel avant tout**, soit mis en place sur le territoire de la communauté de communes, plus grand que les salles du territoire existantes.

Les Vice-présidents et le Président souhaitent que **ce lieu puisse servir le plus possible**. Il doit donc accueillir une activité régulière et peut-être, ne pas être uniquement culturel. Il ne faudrait pas que ce lieu soit libre pour la culture seulement le week-end.

Yann LOPPION précise que le projet doit naître sur le territoire de la communauté de communes, mais doit être porté à l'échelle du Pays Lunévillois.

Pascal BURGAIN estime que la viabilité d'une telle salle pour la CCM ne serait assurée que si par exemple, le siège de la communauté de communes y était joint. Cela permettrait en effet une présence aux heures d'ouverture des bureaux et une ouverture quotidienne de la salle en cas d'exposition ou de manifestation.

Yann LOPPION souhaite que cette salle ne soit pas une « boîte vide » clés en main. Un exemple semble correspondre à ce souhait : la gare de Coustellet (des liens vers des exemples identifiés par les participants au groupe de travail sont indiqués dans le tableau ci-dessous).

Vincent LÉTICHE présente ensuite les différentes possibilités de création et de gestion de salle :

<b>Création</b>	<b>Gestion</b>	<b>Références/observations</b>
Communale ou intercommunale	Régie communale ou intercommunale	Salle de l'Espée – Charmes (88) Music'Halle – Astaffort (47) Pour le moment, aucun exemple de régie intercommunale n'a été trouvé.
Communale ou intercommunale	Etablissement Public de Coopération Culturelle (ou Industriel et Commercial)	Aucun exemple à l'échelle de la Communauté de Communes de la Mortagne
Communale ou intercommunale	Association	La gare de Coustelllet – Maubec (84) : <a href="http://www.aveclagare.org">www.aveclagare.org</a> Halle verrière – Meisenthal : <a href="http://www.halle-verriere.fr/">http://www.halle-verriere.fr/</a> , ou <a href="http://www.cc-verre-cristal.fr/page119-site-verrier-de-meisenthal.html">http://www.cc-verre-cristal.fr/page119-site-verrier-de-meisenthal.html</a> gérée par un collectif d'associations (cadahme)
Communale ou intercommunale	Régie privée	Compagnie Azimuts – Morley en Meuse (55) : <a href="http://azimuts.cie.free.fr/">http://azimuts.cie.free.fr/</a> Plus qu'un lieu culturel, c'est un lieu de résidence pour une compagnie, qui réalise l'animation culturelle de la communauté de communes de la Haute Saulx durant 3 ans.
Association	Association	Passerelle 109 – Champoly (42) : <a href="http://www.passerelle109.com">http://www.passerelle109.com</a>
Privé	Privée	TOTEM/Materia Prima – Maxéville devant Nancy (54) : <a href="http://www.totem-totem.com">www.totem-totem.com</a> Grange théâtre – Lachaussée (55) : <a href="http://www.theatre-tangente-varadar.com">www.theatre-tangente-varadar.com</a>
Privé	Association	Artopie – Meisenthal (57) : <a href="http://www.artopie-meisenthal.org">http://www.artopie-meisenthal.org</a> (lieu acheté par un privé et mis à disposition d'une association) Baie des singes (63) : <a href="http://www.baiedessinges.com">http://www.baiedessinges.com</a> (l'association organise les spectacles du lieu) – d'après Yann LOPPION, fonctionne avec 16 % de subventions.

Ce tableau sera à compléter en fonction des exemples rencontrés.

Yann LOPPION indique que la **délégation de service public (DSP)** peut être utilisée pour la gestion d'un lieu culturel. Le lieu est alors créé par une collectivité et géré par une compagnie selon un cahier des charges mis en place par la collectivité. L'un des avantages de ce mode de gestion serait de pouvoir **bénéficier des réseaux de l'artiste** en charge de la gestion du lieu pour la programmation.

La question du personnel affecté à ce lieu devra cependant être posée : il faudra en effet au minimum qu'un régisseur soit présent pour les régies son et lumière.

Pour le groupe de travail, il semble difficile que la communauté de communes réalise un lieu culturel sans qu'une compagnie puisse être associée au fonctionnement du lieu. L'objectif du groupe de travail n'est pas de disposer d'une salle à louer, mais plutôt d'un équipement vivant et fédérateur, utile au développement culturel par les acteurs du territoire (association, groupe, commune, communauté de communes,...)

Ainsi, **l'engagement des acteurs culturels locaux** devra être acquis avant une telle création. La plupart sont présents aux réunions du groupe de travail culture, mais il serait intéressant que d'autres associations participent.

Marie-France LOPPION propose qu'un travail soit mené par la communauté de communes pour recenser l'ensemble de l'activité culturelle se déroulant sur son territoire. Cela permettrait une programmation coordonnée sur le territoire, voire au-delà.

Suite à ces discussions, plusieurs visites sont à programmer pour le groupe de travail :

- MJC Pichon à Nancy : Alexandre BIRKER,
- L'Autre Canal à Nancy : en plus de la visite, une rencontre avec Michel FACE (ancien coordonnateur de l'ADAM54) sera prévue,
- Salle de l'Espée à Charmes : rencontre à prévoir avec Monsieur RABISHUNG (mairie de Charmes) et Monsieur MALAVASI (Centre Social).

Pour chacune de ces visites, ou parallèlement à ces visites, il est important d'avoir également la vision d'un artiste, en tant qu'utilisateur des salles. Pascal BURGAIN et Yann LOPPION pourraient contacter plusieurs personnes à ce sujet.

D'autres visites seront à réaliser lorsque plusieurs lieux potentiels auront été identifiés par les membres du groupe de travail.

### Projet du Foyer Rural de Gerbéviller

Yann LOPPION présente un projet d'accueil de l'artiste **David SIRE** par le **Foyer Rural de Gerbéviller le mercredi 20 mai**. Ce dernier réalise une tournée à vélo de Strasbourg à Ouëssant et sera pour trois dates sur le territoire du Lunévillois. Il sera le mercredi après-midi à Gerbéviller pour un spectacle jeune public, gratuit pour les moins de 12 ans. Le soir, un spectacle payant pour les adultes (5 € l'entrée) aura lieu.

Cet artiste obtient actuellement une audience importante de la part des médias, puisque son album sortira le 25 mai, plusieurs contacts ont lieu avec France 3 et des interviews sont programmées à l'émission « le fou du roi » sur France Inter, le nouvel observateur,...

Le budget du Foyer Rural pour les trois dates est de 2 280 €. Une **aide de 400 €** est demandée à la Communauté de Communes de la Mortagne. Le groupe de travail décide de soutenir ce projet et proposera cette somme au prochain conseil communautaire.

Le spectacle ayant lieu à Gerbéviller, les jeunes hors de cette commune accèderont plus difficilement au spectacle. Le groupe de travail ne souhaite cependant pas organiser de transports pour ce concert. Le **covoiturage** sera cependant privilégié.

La **communication** sera, quant à elle, effectuée via les communes, les écoles (Vincent LÉTICHE transmettra les effectifs des écoles à Yann LOPPION) et le réseau des jeunes identifiés lors des actions de la communauté de communes. La médiathèque de Gerbéviller souhaiterait communiquer sur le projet au moins quinze jours avant l'évènement.

### Projet de bal folk

Pascal BURGAIN présente un projet de bal folk qui aura lieu le **10 octobre 2009** à Gerbéviller. Ce bal, co-organisé par ALE/Tradanse, les Foyers Ruraux, et Familles Rurales conclura une série d'ateliers de danses traditionnelles entamés en 2008/2009 avant de reprendre la saison 2009/2010. Deux artistes professionnels seront invités et le groupe « Les restes d'Idyll » joueront pour l'occasion.

Une aide de 400 € est demandée à la communauté de communes, sur 1 800 € de budget. D'après Pascal BURGAIN, les artistes invités pourraient participer à une table ronde le vendredi soir ou le samedi matin au sujet du lieu culturel.

Le groupe de travail propose au conseil communautaire d'attribuer cette aide de 400 € à l'association ALE Tradanse.

## Point sur les sorties culturelles jeunes

Pascal BURGAIN informe qu'une **moyenne de quinze jeunes** ont participé aux sorties théâtre organisées par la communauté de communes, le FSE du collège et le collège de Gerbéviller. Cette fréquentation a été variable en fonction des spectacles proposés.

L'action est à poursuivre mais à anticiper davantage. Le programme du théâtre de l'année prochaine sera donc envoyé prochainement par le théâtre de Lunéville.

Néanmoins, pour l'an prochain, il sera préférable que la communauté de communes centralise l'organisation. Une réunion avec l'ensemble des acteurs de ces sorties devra être organisée.

## Questions diverses

En fin de réunion, Pascal BURGAIN informe que l'année à venir sera marquée par **le thème de l'eau** : les travaux de restauration vont débuter sur la Mortagne ; une aide pour la restauration du patrimoine liée à l'eau est en cours ;... Chaque groupe de travail est donc invité à faire connaître la contribution qu'il peut apporter sur ce thème.

Plusieurs idées sont soumises par les participants au groupe de travail :

- spectacles sur le thème de l'eau,
- concours photo sur l'eau,
- randonnée autour du patrimoine lié à l'eau,
- magnification des fontaines et lavoirs,
- création de sons avec ou sur l'eau,
- concours de musique pour les groupes locaux,
- concert avec des objets récupérés et de l'eau (Hélène BROYEZ trouvera le nom d'une compagnie réalisant cela),
- proposition d'une chanson sur l'eau aux écoles,
- peintures sur le thème de l'eau,
- ...

Toutes ces idées et travaux des groupes pourront déboucher en juin 2010 à une fête sur l'eau.

### Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Culture »
- membres du Bureau
- communes